BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
BOURGOGNE

PRODUCTIONS HORTICOLES n° 4 du 25 avril 2014

Pucerons

Géranium lierre : diminution des colonies de pucerons

Le développement de pucerons dans les cultures de géranium lierre s'est stabilisé.
Cependant les formes ailées sont allées s'installer dans les cultures de replants de légumes.

PLANTES A MASSIF : peu de pucerons sauf dans les fuchsias

Malgré les températures clémentes enregistrées sous les abris, les colonies de pucerons restent contenues.

Photo ADHP : pucerons sur fuchsia

Thrips

Photo ADHP : piqure de thrips sur feuille de dahlia

Géranium lierre : stabilisation voire régression des populations de thrips

Comme pour les pucerons, le nombre de thrips identifiés dans les cultures de géranium régresse. Néanmoins, il faut rester vigilant et suivre avec attention l'évolution des températures sous les serres.

Photo ADHP

Aleurodes : toujours absents

Même sur les plantes sensibles comme les fuchsias, la présence d'aleurodes n'est pas mentionnée dans les cultures.

Sciarides

A surveiller sur l'ensemble des semis et des plantes fraîchement empotées.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
BOURGOGNE
PRODUCTIONS HORTICOLES n° 4 du 25 avril 2014

Maladies cryptogamiques

Dans les cultures de plantes à massif : aucune

Les cultures ressuient rapidement en journée évitant ainsi le développement du botrytis. De même l'absence d'excès d'humidité relative la nuit empêche l'installation de l'oïdium dans les cultures.

VU DANS LES COUCHES : larve de tipule

Il s'agit de la larve du « cousin » ce grand moustique qui ne pique pas. Présente dans les endroits humides et riches en matière organique, elle s'attaque aux racines des végétaux.
La larve peut atteindre 4 cm de long.

Photo AREXHOR G.E. : larve de tipule

BILAN SOUS SERRE : Niveau de risque

Diminution des populations de thrips et de pucerons dans les cultures florales

Couple plante/ravageur		Niveau de risque
Ravageur	plante	
Acariens	Géranium lierre	
Pucerons	Géranium lierre	
Thrips	Géranium lierre	
Botrytis	Géranium Zonale	
Pucerons	Géranium Zonale	
Acariens	Hortensia	
Aleurodes	Hortensia	
Botrytis	Hortensia	
Pucerons	Hortensia	
Pucerons	Plantes à massif	
Thrips	Plantes à massif	
Pucerons	Fuchsia	
Pucerons	Plantes vivaces	
Sciarides	Toutes cultures	A SURVEILLER

Légende	
Aucun risque	
Risque moyen à surveiller	
Risque important	

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
BOURGOGNE

PRODUCTIONS HORTICOLES n° 4 du 25 avril 2014

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, des parcelles légumières, ou horticoles, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

Attention, la **mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles**. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.

Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette *« Les abeilles butinent »* et la note nationale BSV *« Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! »* sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur *www.itsap.asso.fr*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par AREXHOR Grand-Est, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON Bourgogne, à partir des observations réalisées par ADHP.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de : ONEMA Office national de l'eau et des milieux aquatiques